

Université numérique
CHEIKH HAMIDOU KANE

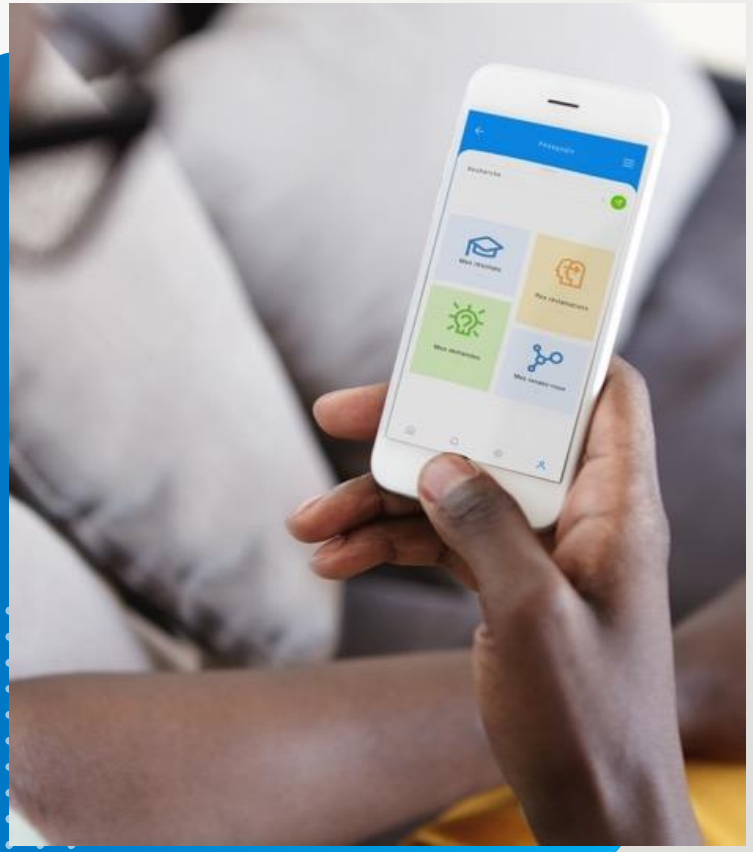
PIGE PRESSE

Du 10 au 16 octobre 2026

Direction de la Communication et du Marketing (DCM)

Plan

1. Actualité nationale
2. Actualité internationale
3. Actualité syndicale
4. Vie étudiante
5. Il sont parlé de nous
6. Actualité UN-CHK
7. Opportunités




Université numérique
CHEIKH HAMIDOU KANE
Foo nekk foofu la
OCTOBRE ROSE
L'UN-CHK se mobilise pour la prévention du cancer du sein !
Parce que transmettre le savoir, c'est aussi transmettre les bons réflexes.
S'informer, se faire dépister, prendre soin de soi !
DCM

Université numérique
CHEIKH HAMIDOU KANE

ACTUALITÉ NATIONALE

Foo nekk foofu la

2026

www.unchk.sn

Régulation et assurance qualité dans l'enseignement supérieur : vers la mise en place d'un comité technique conjoint

Un comité technique conjoint chargé d'opérationnaliser les décisions arrêtées et d'assurer le suivi des travaux de régulation et d'assurance qualité sera mis en place dans les meilleurs délais par l'Autorité nationale d'assurance qualité de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (ANAQ-Sup) et l'Institut national du pétrole et du gaz (INPG).



lesoleil.sn
10 octobre 2026

Lire la suite

Rentrée scolaire du 12 octobre : Deux ans après son lancement, où en est l'enseignement de l'anglais à l'élémentaire ?

Seneweb
11 octobre 2026

Alors que la rentrée des classes est prévue ce lundi 12 octobre sur l'ensemble du territoire national, l'heure est au bilan pour les innovations pédagogiques. Deux ans après le lancement de la réforme visant à introduire progressivement l'anglais dès le préscolaire et l'école élémentaire, le constat reste mitigé pour certains acteurs de l'éducation. Si l'initiative suscite l'enthousiasme des élèves et répond à une volonté de préparer les jeunes Sénégalais aux exigences d'un monde globalisé, sa mise en œuvre demeure confrontée à des difficultés majeures liées notamment au déploiement des enseignants, à leur statut et au volume horaire.



Lire la suite

Rentrée scolaire 2026-2027 : le gouvernement mise sur une reprise progressive

lesoleil.sn
11 octobre 2026

Le ministre de l'Éducation nationale, Moustapha Mamba Guirassy, confirme la reprise des cours ce lundi 12 octobre 2026, malgré les difficultés persistantes dans certains établissements. Les 72 heures perdues devraient être rattrapées grâce à des ajustements de l'organisation scolaire.

La rentrée scolaire est maintenue au lundi 12 octobre 2026 sur l'essentiel du territoire national, malgré les inondations qui affectent encore plusieurs établissements.



Lire la suite

Rentrée scolaire 2026-2027: plus de 4 millions d'élèves à l'école aujourd'hui

lesoleil.sn
12 octobre 2026

Après un report dû aux conséquences des pluies diluviennes survenues récemment au Sénégal, la rentrée scolaire 2026-2027 s'est tenue ce lundi 12 octobre sur l'étendue du territoire national.

Cette année, plus de 4 millions de potaches répartis entre le préscolaire, l'élémentaire et le moyen secondaire sont attendus. L'État, comme à l'accoutumée, a déjà pris les devants en accélérant le programme de construction de 2.500 classes et d'ouvrages annexes ainsi que le recrutement en urgence de 2.527 enseignants qui viendront s'ajouter aux sortants des centres régionaux de formation et de la Fastef.



Lire la suite

Décès du Pr Diamé Signaté : l'université perd un érudit initié aux arcanes de la Linguistique historique

lesoleil.sn
12 octobre 2026

L'université sénégalaise perd un érudit initié aux arcanes de la Linguistique historique du XVIe et XVIIe siècle, avec le décès du Professeur Diamé Signaté survenu le lundi 12 octobre 2026 à Dakar.

Professeur titulaire de classe exceptionnelle, Diamé Signaté est rappelé à Dieu ce lundi à Dakar. Spécialiste de Linguistique française du XVIe et XVIIe siècle, il a fait toute sa carrière de 1981 à sa retraite en 2013 au département de Lettres modernes de la Faculté des Lettres et des Sciences humaines (FLSH) de l'université Cheikh Anta Diop de Dakar.



Lire la suite

L’effort scolaire, aboutissement du mérite républicain

lesoleil.sn
12 octobre 2026

L’université sénégalaise perd un érudit initié aux Les enfants ont repris aujourd’hui le chemin de l’école, dans la plupart des localités du Sénégal. Seules quelques exceptions, liées aux aléas climatiques, ont été signalées. Les fortes pluies qui se sont récemment abattues, sur certaines parties du territoire ont, en effet, contraint des établissements à réaménager leur calendrier et à décaler la rentrée initialement prévue. Selon le ministre de l’Éducation nationale, Moustapha Mamba Guirassy, environ 7 % des écoles étaient encore concernées, d’après les données disponibles dimanche.



Lire la suite

Sud Quotidien, 12 octobre 2026

KAOLACK - RENTRÉE SCOLAIRE 2026/2027

35 écoles sous les eaux et 64 autres écoles attendent d'être réhabilitées

La rentrée académique 2026/2027, prévue ce lundi 12 octobre 2026, pour tous les élèves, après le personnel qui a officiellement repris le chemin des classes une semaine auparavant, le lundi 5 octobre dernier risque de pas être effective dans tous les établissements dans la commune et la région de Kaolack. Car, après la visite d'inspection de la commission éducative, il a été constaté qu'un nombre de 35 écoles est encore sous les eaux et ces établissements ne sont pas encore prêts à accueillir des élèves pour une rentrée scolaire prévue en début de semaine prochaine. Alors que du côté des infrastructures et équipements des salles de classe, un effectif de 64 autres écoles attendent d'être réhabilitées avant le 12 octobre prochain et renforcées en tables-bancs dont le déficit est présentement estimé à 9500 unités.

Une situation alarmante qui pousse aujourd'hui les autorités administratives et académiques à mobiliser et déployer tous les services compétents et les moyens nécessaires pour libérer tous les établissements avant le jour J. Ces facteurs ne sont pas les seuls aujourd'hui à risquer d'hypothéquer le bon démarrage des cours dans les établissements scolaires. Il y aussi sont les ressources humaines, en l'occurrence le corps enseignant.

Présentement, la région de Kaolack enregistre un déficit de 231 enseignants dans le secondaire pour des raisons liées à des affectations qui n'ont pas trouvé de remplaçants ou des besoins en enseignant exprimés et qui n'ont pas été satisfaits durant la précédente année académique. Au préscolaire et à l'élémentaire, le déficit est estimé à 124 enseignants manquants, soit 91 enseignants exerçant dans les matières françaises et 33 autres enseignants spécialisés en langue arabe.

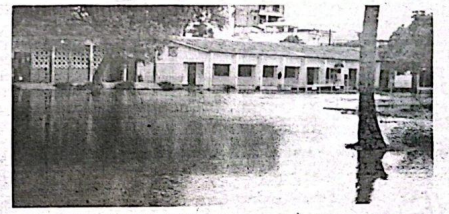
Toutefois, sur le terrain, les travaux de réhabilitation des écoles se poursuivent sans relâche. Mais compte tenu des fortes précipitations qui se sont abattues dans la région de Kaolack, les travaux ont été mis à l'arrêt, le temps de voir la situation évoluer en termes de conditions de travail.

ABDOULAYE FALL

DÉMARRAGE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027, SUR FOND D'HIVERNAGE ET DE RÉCEPTIFS INONDÉS

Une rentrée au forceps

Malgré les obstacles liés à l'hivernage qui perturbent le démarrage des apprentissages dans une grande partie des écoles, la rentrée des classes est effectuée en ce lundi 12 octobre. Reporté de cinq jours en raison des fortes intempéries qui ont en effet touché la presque totalité du pays, avec leur lot d'inondations, le démarrage de l'année scolaire 2026-2027 est bien parti pour se faire au forceps, en dépit des mesures dynamiques prises en termes de libération des réceptifs de l'emprise des eaux, de déploiement d'un nouveau contingent pour répondre au déficit d'enseignants ou même de la mise à disposition d'un million de kits scolaires.



Malgré la situation de moult établissements scolaires plombés par les inondations dans beaucoup de localités, la rentrée des classes est bien maintenue pour ce lundi 12 octobre 2026 sur l'intégralité du territoire national. L'assurance a été donnée par le ministre de l'Éducation nationale, Moustapha Mamba Guirassy, qui annonce la reprise effective des cours dès ce lundi 12 octobre 2026. Même si les inondations perdurent dans plusieurs structures scolaires. M. Guirassy juge que l'évolution de la situation autorise une reprise des enseignements, tout en admettant que certaines écoles nécessiteront un délai additionnel de 24 à 48 heures.

Du coup, près de 4,5 millions d'élèves répartis dans les différents ordres d'enseignement (du préscolaire au secondaire) sont appelés à rejoindre les réceptifs après unpremier report de la rentrée des classes initialement arrêtée au 07 octobre dernier, en raison des inondations provoquées par les fortes pluies du week-end d'avant. Des intempéries qui avaient fortement endommagé les réceptifs. C'est ainsi que, parmi près de 30 000 établissements scolaires recensés au Sénégal, une première estimation dénombrait environ 544 touchés par les inondations. En réaction, les sapeurs-pompiers, les autorités locales, les familles et les acteurs éducatifs s'étaient mobilisés en masse pour permettre le démarrage de l'année scolaire 2026-2027.

Le grand bémol à la rentrée effective des classes restait cependant les prévisions météo qui annonçaient des foyers orageux du 08 au 12 octobre. Ce qui a poussé certains acteurs de l'école dont des syndicats d'enseignants à douter d'une reprise raisonnable des enseignements-apprentissages en ce jour, lundi 12 octobre. Il en était de même pour la Fédération nationale des associations de parents d'élèves et étudiants du Sénégal (FENAPES) qui a demandé solennellement au ministre de l'Éducation nationale de fixer l'ouverture des classes au lundi 19 octobre 2026 2026, en invoquant la persistance des inondations dans plusieurs établissements et les fortes pluies annoncées par l'ANACIM du 10 au 12 octobre, notamment à Dakar.

Toutefois, en dépit des perturbations climatiques alimentant le débat sur l'ajustement du calendrier scolaire, les autorités maintiennent la rentrée fixée au 12 octobre. L'objectif est désormais d'assurer une reprise dans des conditions acceptables, tout en garantissant la sécurité des élèves et la continuité des apprentissages.

Plus de 8 400 enseignants annoncés, un million de kits scolaires destinés aux élèves et aux établissements.

Pour répondre au déficit de personnel, l'État prévoit d'ailleurs de déployer, selon le ministre de l'Éducation nationale, plus de 8 400 enseignants au titre de la rentrée. Ce contingent regroupe notamment des enseignants issus du Centre régional de formation des maîtres (CREM), de la Faculté des sciences et technologies de l'éducation et de la formation (FASTEF), de l'Université Gaston-Berger de Saint-Louis et du recrutement spécial.

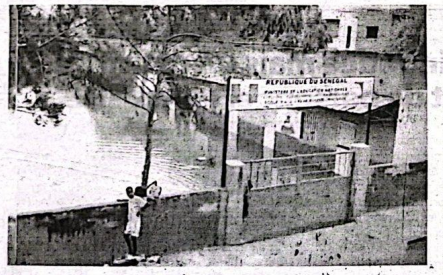
Qui plus est, le gouvernement prévoit de livrer un million de kits scolaires destinés aux élèves et aux établissements. Un effort qui est fait, en appoint à la distribution de près de 60 000 tables-bancs comme l'année précédente.

DENISE ZAROUR MEDANG

RENTRÉE DÉPARTEMENT DE PIKINE

Un besoin de 1 568 tables-bancs et de 73 salles de classe

L'Inspection d'académie (IA) de Pikine-Guédiawaye a recensé d'importants besoins en équipements et en infrastructures scolaires dans le département de Pikine. Selon un état des lieux daté du 1er octobre dernier, 1 568 tables-bancs et 73 salles de classe sont nécessaires pour améliorer les conditions d'apprentissage dans plusieurs établissements.



Le renforcement des infrastructures et des équipements scolaires demeure un défi dans le département de Pikine. À l'occasion de l'année scolaire 2026-2027, l'Inspection d'académie (IA) de Pikine-Guédiawaye a identifié des besoins importants en tables-bancs, en salles de classe et en équipements administratifs.

Selon le document établi le 1er octobre 2026, les établissements du département ont besoin de 1 568 tables-bancs. L'Inspection de l'éducation et de la formation (IEF) de Pikine concentre la plus grande partie de ces besoins, avec 827 unités, contre 410 pour l'IEF de Thiaroye.

LES LYCÉES RECENSÉS AFFICHENT, POUR LEUR PART, UN BESOIN DE 331 TABLES-BANCS

Plusieurs établissements sont concernés. Le CEM Diamaguène nécessite 150 tables-bancs, tandis que le CEM Mbao Kamb en demande 100. Au CEM Apix Guinaw-Rails Sud, le besoin est estimé à 200 unités. Les lycées Mame Yelli Badiane et Thiaroye ont chacun besoin de 100 tables-bancs, contre 131 pour le lycée Cheikh Hamidou Kane de Mbao.

Au-delà du mobilier scolaire, le document met en évidence un déficit en infrastructures. Le département de Pikine a besoin de 73 salles de classe supplémentaires, dont 24 relevant de l'IEF de Thiaroye, cinq de l'IEF de Pikine et 44 concernant les lycées et les structures du cycle secondaire recensées.

Le CEM Diamaguène figure parmi les établissements nécessitant une intervention prioritaire. Identifié comme un établissement exposé aux inondations, il est signalé comme devant être reconstruit. Le CEM Thiaroye Azur, qui dispose d'un site, a également besoin de 12 salles de classe. Des besoins sont aussi relevés dans les lycées Mame Yelli Badiane et Cheikh Hamidou Kane de Mbao, avec 12 salles chacun, ainsi qu'au lycée Thiaroye, qui en nécessite quatre.

Le second cycle du CEM ZAC Mbao constitue un autre chantier important. Les 16 salles prévues doivent comprendre dix salles de classe, deux salles informatiques et quatre laboratoires. Une répartition qui vise à renforcer les capacités d'accueil et les moyens pédagogiques de l'établissement.

DES ÉQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS ÉGALEMENT ATTENDUS

Les besoins ne concernent pas uniquement les salles de classe et le mobilier destiné aux élèves. L'Inspection d'académie de Pikine-Guédiawaye prévoit également la construction d'une grande salle au-dessus de celle édifiée par la Ville de Pikine pour ses services. L'objectif est de libérer, au rez-de-chaussée, des locaux destinés à l'antenne de l'Inspection médicale des écoles (IME).

Le CEM Apix Guinaw-Rails est, de son côté, est concerné par une demande de dotation en équipements administratifs : dix (10) bureaux, six (06) armoires, vingt (20) chaises et une table (01) de conférence. L'établissement devrait évoluer vers un lycée à cycle long, regroupant les cycles moyen et secondaire, à partir de l'année scolaire 2028-2029.

Ces besoins mettent en lumière les défis auxquels le département de Pikine reste confronté pour offrir aux élèves et aux personnels éducatifs un environnement d'apprentissage adapté. Le déficit en tables-bancs, la nécessité de construire de nouvelles salles et la situation de certains établissements exposés aux inondations soulignent l'importance des investissements dans les infrastructures scolaires.

La prise en charge de ces priorités sera déterminante pour améliorer les capacités d'accueil des établissements et accompagner l'évolution de l'offre éducative dans le département.

MOUSSA THIAM

Scanné avec CamScanner

Université Amadou Mahtar Mbow : Ce que change le nouveau décret adopté en Conseil des ministres

Senenews
13 octobre 2026

Le fonctionnement de l'Université Amadou Mahtar Mbow (UAM) est au cœur d'une nouvelle étape réglementaire. Réuni le mardi 13 octobre 2026, sous la présidence de Bassirou Diomaye Faye, le Conseil des ministres a examiné et adopté un projet de décret fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de cet établissement d'enseignement supérieur.



Lire la suite

Clôture du programme DigiSen : La recherche interinstitutionnelle au service de la réduction de la fracture numérique

dakaractu
13 octobre 2026

Le programme de recherche DigiSen a clôturé ses activités ce mardi 13 octobre 2026.Porté par l'Ecole Supérieure Polytechnique de l'Université Cheikh Anta Diop (ESP-UCAD), l'Université Gaston Berger(UGB), et l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL) avec le soutien de la fondation Botnar, le projet aura permis pendant plusieurs années d'analyser l'impact de la fracture numérique.



Lire la suite

Sud Quotidien, 13 octobre 2026

SUD QUOTIDIEN - N° 10006
DU MARDI 13 OCTOBRE 2026

INONDATIONS

7 % des établissements encore affectés

La rentrée scolaire est globalement effective depuis ce lundi 12 octobre sur l'ensemble du territoire sénégalais. Toutefois, environ 7 % des établissements scolaires restent confrontés à des difficultés liées aux inondations, selon le ministre de l'Éducation nationale, Moustapha Guirassy, qui a effectué une tournée de supervision dans plusieurs écoles de Dakar.



«Globalement, les cours ont commencé, la rentrée est effective et nous avons profité de l'occasion pour féliciter toute la communauté éducative », a déclaré le ministre devant la presse, à l'issue de visites effectuées dans plusieurs établissements de la capitale et de sa banlieue.

Au cours de cette tournée, Moustapha Guirassy s'est notamment rendu à l'école Notre-Dame de Dakar, au complexe Seydina Issa Laye de Cambérène ainsi qu'au groupe scolaire Elimane Ndiaye A et B, situé dans la banlieue dakaroise. Cette visite avait pour objectif de constater les conditions de reprise des enseignements et d'évaluer les difficultés persistantes dans certains établissements.

Selon les données communiquées dimanche par les services du ministère de l'Éducation nationale, environ 7 % des écoles du pays demeuraient affectées par les conséquences des inondations. Des opérations de pompage étaient toujours en cours dans certains établissements afin de permettre la reprise des activités pédagogiques dans des conditions appropriées.

Le ministre a toutefois estimé que cette proportion pourrait avoir diminué, en raison de l'absence de nouvelles pluies significatives au cours des derniers jours.

Initialement prévue le 7 octobre, la rentrée des élèves a été reportée au lundi 12 octobre sur l'ensemble du territoire national. Cette décision visait notamment à donner davantage de temps aux autorités et aux acteurs concernés pour procéder au nettoyage, à l'assainissement et à la remise en état des établissements touchés par les fortes pluies et les inondations.

DES DIFFICULTÉS PERSISTANTES DANS CERTAINES ECOLES

Malgré une reprise globalement effective, plusieurs établissements restent confrontés à des situations difficiles. La persistance des eaux et la remontée de la nappe phréatique compliquent notamment les opérations de pompage et retardent parfois le retour à des conditions normales de fonctionnement.

Au groupe scolaire Elimane Ndiaye A et B, le ministre a relevé la nécessité de poursuivre les échanges avec les acteurs concernés afin de mieux cerner les difficultés rencontrées. Il a notamment évoqué des interrogations relatives aux installations d'assainissement ainsi que le besoin d'une meilleure coordination entre les différentes interventions.

« Il y a un problème de coordination, un problème d'harmonisation des politiques, un problème de discipline et un problème de civisme », a-t-il martelé.

Au-delà du constat d'une reprise effective des cours dans la majorité des établissements, cette tournée met ainsi en évidence les défis qui subsistent pour assurer des conditions d'apprentissage adéquates à l'ensemble des élèves. La poursuite des opérations d'assainissement et une meilleure coordination des interventions demeurent essentielles pour permettre aux écoles encore affectées de retrouver un fonctionnement normal.

Rts.sn

Scanné avec CamScanner

Sud Quotidien, 13 octobre 2026

SUD QUOTIDIEN - N° 10006
DU MARDI 13 OCTOBRE 2026

SAINT-LOUIS - SUR FOND DE CEREMONIES DE LEVEE DES COULEURS

Les communautés éducatives invitées à se référer aux idéaux de discipline, de civisme et de citoyenneté

La rentrée des classes s'est bien déroulée, hier lundi, au niveau des établissements scolaires de la région de Saint-Louis, à l'exception d'une vingtaine d'écoles dans la ville tricentenaire où les éléments des Sapeurs-pompiers poursuivent les opérations d'évacuation des eaux de pluie. C'est ce qu'a fait savoir le gouverneur de Saint-Louis, Al Hassan Sall, qui a conduit la traditionnelle tournée consacrée à la rentrée scolaire. Des cérémonies de levée des couleurs ont été organisées dans plusieurs établissements scolaires où toutes les communautés éducatives sont invitées à se référer aux idéaux de discipline, de civisme et de citoyenneté.



Accompagnés du préfet de Saint-Louis, du sous-préfet de l'arrondissement de Rao, des autorités académiques et des partenaires de l'éducation, le gouverneur, Al Hassan Sall, a conduit la délégation qui a sacrifié à la tradition concernant la tournée de rentrée scolaire. Des cérémonies de levée de couleurs ont été organisées dans les établissements scolaires visités notamment les lycées de Rao, Fass-Ngom et Mpal. « Nous venons de faire le tour de quelques établissements scolaires, pour constater de visu les conditions de démarrage des cours. Partout où nous avons été, nous avons effectivement senti cet empressement de la communauté éducative à retrouver les bancs. Nous avons également senti la mobilisation des acteurs à assainir les établissements, à les nettoyer et à embellir leur environnement. Nous avons enfin senti la volonté de l'ensemble des acteurs de réussir cette rentrée scolaire et au-delà de la rentrée, de réussir l'année scolaire 2026-2027 », a déclaré l'autorité administrative.

M. Sall rappelle qu'au niveau de la région de Saint-Louis, hormis quelques établissements scolaires où les efforts d'assainissement se poursuivent, avec l'action hautement satisfaisante des Sapeurs-pompiers et des volontaires contre les inondations, la rentrée est effective. « Hormis ces quelques établissements au niveau de la région, peut-être une vingtaine, pour tous les autres établissements, la rentrée s'est bien déroulée. Les élèves sont présents, les professeurs également ont répondu à l'appel. Les parents d'élèves se sont mobilisés et les cours ont démarré dans de parfaites conditions », s'est réjoui M. Sall. Cependant, il a profité de l'occasion pour appeler les partisans de l'école, notamment les partenaires, les acteurs, les enseignants, les élèves, à encore adhérer aux principes de civisme et de citoyenneté. « Nous avons voulu démarrer l'année scolaire par une cérémonie de levée des couleurs, exécutée de main de maître par l'armée nationale, avec la participation de la fanfare. C'est pour nous l'occasion de demander aux élèves de se référer aux idéaux de discipline, de civisme, de citoyenneté entre autres qui caractérisent l'armée nationale. Donc nous avons évidemment insisté à travers l'adresse faite aux élèves sur ces valeurs-là, pour qu'à chaque instant qu'on prenne soin de l'établissement, qu'on ait affaire à des travailleurs consciencieux, à un outil de travail bien entretenu et à un travail bien fait. Alors ce sont ces trois axes-là qui vont guider l'année scolaire », a-t-il recommandé avant de préciser qu'ils veilleront à ce que ces trois axes soient respectés dans toute leur rigueur.

YVES TENDENG

ZIGUINCHOR

Une reprise encourageante, mais des défis à relever

La rentrée scolaire 2026-2027 a été effective à Ziguinchor. A l'issue de la traditionnelle tournée dans plusieurs établissements scolaires, les autorités académiques ont constaté une présence remarquable des élèves et des enseignants. Une reprise jugée encourageante par l'Inspecteur d'académie (IA), Papa Gorgui Ndiaye, même si les défis liés aux conditions d'apprentissage restent au cœur des préoccupations pour assurer une année scolaire réussie.



La rentrée scolaire prend progressivement forme à Ziguinchor. Après les préparatifs qui ont précédé la reprise des cours, les établissements scolaires renouent avec leur animation habituelle. Dans plusieurs écoles visitées par les autorités académiques, élèves et enseignants ont répondu présent, donnant ainsi des signes encourageants d'un démarrage effectif de l'année scolaire. C'est le constat fait lors de la traditionnelle tournée de rentrée organisée dans différents établissements de la ville. Une visite de terrain qui a permis aux autorités d'apprécier le niveau de mobilisation des acteurs de l'éducation et de s'enquérir de la situation dans les écoles.

Dans plusieurs établissements scolaire l'heure de la reprise a bien sonné. Au lycée Djignabo, considéré comme l'un des plus grands établissements secondaires de la région, la présence des élèves a été particulièrement remarquée. Dans certaines classes, les enseignements ont même commencé ; signe d'une reprise progressive des activités pédagogiques, comme l'a fait remarquer le Proviseur du Lycée, Henry Kantoussan.

A la tête de la délégation, l'adjoint au préfet de Ziguinchor, Modou Samb et l'Inspecteur d'académie de Ziguinchor, Papa Gorgui Ndiaye, se sont félicités de cette mobilisation. « La présence des élèves et des enseignants constitue un signal positif pour le démarrage de l'année scolaire 2026-2027 », a laissé entendre le patron de l'école a Ziguinchor, avec à ses côtés l'Inspecteur de l'éducation et de la Formation (IEF) de Ziguinchor, M. Sakho.

Toutefois, au-delà de cette première impression favorable, la réussite de l'année scolaire dépendra également de la capacité des autorités et des différents acteurs à garantir des conditions d'apprentissage satisfaisantes dans l'ensemble des établissements de la région. En effet, la présence des élèves et des enseignants ne suffit pas à elle seule à garantir une rentrée pleinement réussie. Les questions relatives aux infrastructures scolaires, à la disponibilité du personnel enseignant et aux équipements demeurent essentielles pour assurer la continuité des enseignements et améliorer les performances scolaires.

Le spectre des inondations qui plane dans certaines localités du pays ne prospère pas à Ziguinchor. Et lorsque l'Inspecteur d'académie de Ziguinchor évoque la question, c'est pour rendre hommage aux différents services qui se sont déployés pour transcender cette difficulté et relancer l'espoir dans ces établissements aujourd'hui épargnés de ces problèmes.

A Ziguinchor, cette première tournée des autorités académiques laisse ainsi entrevoir une reprise encourageante dans les établissements scolaires visités. L'enjeu est désormais de maintenir cette dynamique et de veiller à ce que les conditions nécessaires au bon déroulement des enseignements soient réunies tout au long de l'année scolaire.

Ignace NDEYE

Scanné avec CamScanner

Walf Quotidien, 13 octobre 2026

Walf Quotidien N°10357
MARDI 13 OCTOBRE 2026

EDUCATION | RENTREE DES CLASSES TIMIDE

Pas de «Ubi Tey, Janga Tey» dans la banlieue

Malgré le report de cinq jours, la rentrée des classes n'est pas effective dans beaucoup d'écoles dans la banlieue dakaroise. Dans certains établissements, même s'ils sont libérés des eaux, ils ne sont pas dans des conditions pour accueillir les élèves.

Le «*Ubi Tey, Janga Tey*» (ouvrir et démarrer les enseignements) n'a pas été au rendez-vous en banlieue. Ce, à cause des inondations qui affectent toujours certaines écoles dans certains quartiers. Pis, certaines écoles, libérées des eaux pluviales, ne sont pas toujours désinfectées. C'est le cas de l'école Babacar Senghor de Diamaguene Sicap Mbao et les écoles Elimane Ndiaye A et B de Pikine. Aussi, outre le problème des inondations et leurs conséquences, dans certaines écoles on note aussi l'insuffisance de salles de classe et de tables-bancs qui ont des effectifs pléthoriques et le système à double flux. Il y a également des écoles qui ont des salles de classe vétustes qui attendent toujours leur réhabilitation.

Les autorités annoncent une batterie de mesures. Le ministre de l'Education nationale, Moustapha Guirassy, hier, en tournée dans certains établissements, s'est prononcé sur le problème des eaux qui affectent beaucoup d'écoles dont celles de la banlieue. «*Nous avons malheureusement constaté que dans certaines localités dans certaines régions, il y a certains établissements scolaires qui continuent de vivre des situations difficiles avec des eaux dues à la remontée de la nappe. Aussi, le pompage n'est pas toujours efficace dans certaines écoles dont celles de l'élémentaire Elimane N'diaye A et B de Pikine*», souligne-t-il. Et de poursuivre : «*La tendance, de manière générale, nous rassure. Les écoles sont en train d'être libérées. S'il n'y a pas de pluie, ces établissements inondés, d'ici une semaine, seront tous fonctionnels*».



Les écoles sont toujours gagnées par les eaux dans la banlieue

Le ministre de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle, Idrissa Samb, a lui aussi visité les écoles de formation. Ce dernier a dû constater l'effectivité des cours au lycée Limamou Laye de Guédiawaye. D'ailleurs, il a promis l'accompagnement des établissements de formation professionnelle. «*Le démarrage est effectif dans plusieurs établissements. C'est une bonne chose. Le conseil que je peux donner aux élèves, c'est d'éviter le piège de l'Intelligence artificielle (Ia) et des réseaux sociaux pour ne pas faire des erreurs fatales. Nous pouvons utiliser l'IA pour faire des recherches mais pas pour baigner dans la paresse et la facilité*», souligne-t-il.

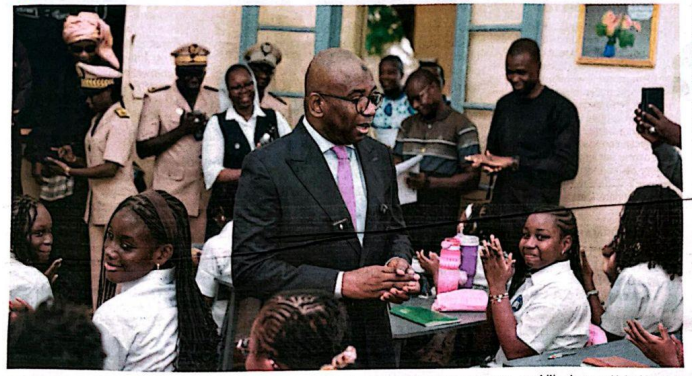
Théodore SEMEDO

ZIGUINCHOR

Scanné avec CamScanner

GRAND ANGLE ■ RENTRÉE DES CLASSES 2026-2027

Moustapha Guirassy salue une reprise globalement effective sur l'étendue du pays



En tournée de supervision de la rentrée scolaire, hier, dans des écoles de la banlieue dakaroise, le ministre de l'Éducation nationale a salué une reprise globalement effective des enseignements sur l'ensemble du territoire national. Moustapha Guirassy a toutefois souligné que 7 % des établissements scolaires du pays restent affectés par des problèmes liés aux fortes pluies.

• Par Abdou DIOP (correspondant)

PIKINE-GUÉDIAWAYE - Initialement fixée au 7 octobre dernier, la rentrée des classes a finalement eu lieu hier, lundi 12 octobre, sur l'ensemble du territoire national. À l'occasion de la traditionnelle tournée de rentrée, le ministre de l'Éducation nationale, Moustapha Guirassy, a visité successivement l'école Seydina Issa Laye de Cambérène, les écoles Elimane Ndiaye A et B, dans le département de Pikine.

Le choix de ces établissements était symbolique. À l'école Seydina Issa Laye de Cambérène, l'environnement est accueillant : la cour et les salles de classe sont très propres. Naturellement, la rentrée scolaire y est effective et les élèves sont tous en classe, sous le regard bienveillant de leurs maîtres, heureux de les retrouver. Ici, le concept « Ubi tay, jàng tay » est une réalité. Une situation qui réjouit la délégation officielle, mais aussi l'équipe pédagogique, les élèves et les parents.

Toutefois, le ministre a découvert une réalité bien différente à l'école Elimane Ndiaye B. Ici, point de rentrée scolaire : l'établissement est prisonnier des eaux de pluie. Malgré les importants efforts de pompage déployés, l'école reste impraticable. Des flaques d'eau en cours d'assèchement sont visibles un peu partout, tandis qué subsistent des eaux boueuses et nauséabondes.

Après avoir observé attentivement l'état des lieux, le ministre s'est entretenu avec la direction de l'établissement, qui lui a présenté la situation en ce jour de rentrée. À l'issue de cet échange, il a livré ses impressions à la presse, saluant la reprise globalement effective des cours sur l'ensemble du territoire. « Après la remontée des données officielles, le constat est que la rentrée a été globalement effective », a déclaré Moustapha Guirassy, soulignant toutefois que 7% des établissements scolaires restent affectés par des problèmes liés aux inondations.

Des écoles encore impraticables dans la banlieue

Le ministre de l'Éducation nationale n'a pas manqué d'adresser ses vives félicitations à l'ensemble de la communauté éducative. « Quand je parle de communauté éducative, je fais allusion au niveau central, au niveau déconcentré, aux gouverneurs, préfets et sous-préfets, ainsi qu'aux collectivités territoriales et aux partenaires », a-t-il affirmé.

Pour le ministre, l'effectivité de la rentrée scolaire est le fruit d'une « mobilisation extraordinaire de tout le monde autour de l'école ». Une mobilisation qui, selon lui, témoigne de l'importance accordée à l'éducation et de la place qu'elle doit occuper au cœur du processus de transformation du pays et de l'Agenda 2050. « Il faut que l'école marche et qu'elle puisse être au cœur des préoccupations. C'est pourquoi nous sommes très satisfaits de cette forte mobilisation », a déclaré M. Guirassy.

Moustapha Guirassy a également tenu à rassurer sur les mesures déjà prises pour lever, dans les meilleurs délais, les obstacles au démarrage des cours dans les établissements encore touchés. « Toutefois, force est de constater que, dans certaines localités, la situation est particulièrement difficile. Dans certains établissements, la nappe phréatique affleure et les systèmes de pompage ne parviennent toujours pas à résoudre le problème. C'est le cas des écoles Elimane Ndiaye A et B de Pikine, où nous nous trouvons », a-t-il indiqué.

Il a précisé que les échanges qui se poursuivront à la suite de cette visite devraient permettre de dégager des solutions plus efficaces. Le ministre a également révélé que des mesures sont prises pour accélérer l'évacuation des eaux pluviales dans les écoles touchées, afin que les cours puissent y reprendre au plus tard dans une semaine.

Selon lui, « la situation déplorable que vivent certaines écoles est la conséquence d'un manque de coordination et d'harmonisation des politiques publiques ». « Ce que nous déplorons ne relève point de la fatalité. Nous avons vu des villes sous l'eau, des villes et des autoroutes traverser des mers et des océans. L'ingénierie est là, la science et la technologie aussi. Il nous faut une rupture profonde dans nos manières de nous comporter. Il faut que l'école participe à favoriser l'éclosion d'une transformation des mentalités », a souligné le ministre.

NOTRE MOT

• Par Elhadji Ibrahima THIAM

L'école sénégalaise entre eaux et pénuries

tobre, en raison des inondations qui touchent de nombreux établissements scolaires, notamment à Dakar. À l'origine de cette situation, les fortes pluies du 4 octobre. Dès le lendemain, le Premier ministre avait évoqué la possibilité de reporter la reprise des cours. La décision a finalement été prise.

Depuis, la situation s'est améliorée dans plusieurs écoles. Mais certains établissements restent encore envahis par les eaux stagnantes, empêchant les élèves et les enseignants de reprendre normalement les cours. Selon le ministre de l'Éducation nationale, 7 % des établissements scolaires sont toujours touchés par les inondations. Ce taux peut sembler faible, mais il représente potentiellement des centaines d'écoles à l'échelle du pays.

Même si une seule école restait inaccessible, la question de l'égalité des chances se poserait. L'accès à l'éducation ne devrait dépendre ni du lieu où l'on habite, ni des aléas climatiques. Tant que certains élèves ne peuvent pas rejoindre leurs classes alors que d'autres ont repris les cours, le principe d'équité reste mis à mal. Le slogan « Ubi tey, jàng tey », qui prône le démarrage effectif des apprentissages dès le premier jour, en pâtit également.

Les inondations ne sont toutefois qu'une partie des difficultés de l'école sénégalaise. Au-delà de cette urgence, le système éducatif reste confronté à des problèmes persistants qui freinent son bon fonctionnement.

Le manque d'enseignants en est un exemple. Dans parts de personnel ne sont pas suffisamment compensés par les nouvelles affectations. Les renforts restent inférieurs aux besoins, ce qui complique l'encadrement des élèves et le bon déroulement des cours.

À cette pénurie s'ajoutent le manque de salles de classe et l'insuffisance du matériel scolaire. Dans certains établissements, les tables-bancs font défaut. Ailleurs, les élèves continuent d'étudier dans des abris provisoires, souvent peu adaptés aux conditions d'apprentissage. Ces difficultés rappellent qu'une rentrée scolaire ne se limite pas à une date fixée dans le calendrier. Elle exige des infrastructures adaptées, du matériel en quantité suffisante et un nombre d'enseignants à la hauteur des besoins.

Sur le terrain, les communautés éducatives tentent de trouver des solutions. Parents d'élèves, enseignants, collectivités territoriales et partenaires se mobilisent pour nettoyer les écoles, réparer les équipements et améliorer l'accueil des élèves. Ces initiatives sont utiles et méritent d'être encouragées. Mais elles ne peuvent, à elles seules, répondre à l'ensemble des besoins ni remplacer durablement l'action des pouvoirs publics.

Le défi est donc, d'une part, de remettre au plus vite les écoles encore inondées en état de fonctionner et, d'autre part, de s'attaquer, dans la durée, aux faiblesses structurelles qui entravent les apprentissages

GRAND ANGLE ■ DAKAR

Une rentrée à plusieurs vitesses...

Après le report de la rentrée scolaire en raison des inondations, les élèves ont repris le chemin de l'école hier, lundi 12 octobre 2026. Si plusieurs établissements ont effectivement démarré les enseignements, d'autres restent confrontés à des problèmes d'assainissement et de désinfection des salles de classe.

• Par Daouda DIOUF

Dès les premières heures de la matinée, Dakar a retrouvé l'animation des jours de classe. Cartables sur le dos et uniformes soigneusement enfilés, les élèves ont repris possession des établissements scolaires. Les plus petits étaient accompagnés de leurs parents. Après le report de la rentrée en raison des inondations, les retrouvailles se mêlent aux formalités administratives. Hier, la reprise des enseignements s'est toutefois effectuée à des rythmes différents. Dans certains établissements, les cours ont effectivement commencé, tandis que d'autres attendent encore la désinfection des salles. À ces difficultés s'ajoute la pression des effectifs, particulièrement sensible dans les classes de sixième.

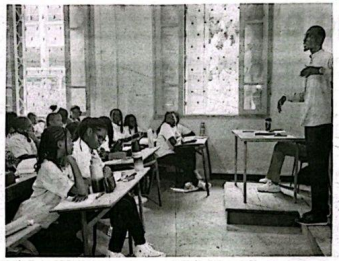
Au Cem John F. Kennedy, l'ambiance est déjà studieuse. Vêtues de leurs uniformes roses et bleus, les élèves ont regagné les salles de classe dès les premières heures de la matinée. Les professeurs sont à pied d'œuvre et les premiers exercices de révision ont commencé. Dans cet établissement particulièrement sollicité, la rentrée a été préparée en amont afin de permettre une reprise immédiate des activités pédagogiques. Dès 8 heures, la levée des couleurs a donné le signal de la nouvelle année scolaire.

La principale, Aminata Sar Kanté, affiche sa satisfaction. « Près de 80 % des élèves ont répondu présentes dès cette première matinée », indique-t-elle. Une mobilisation qu'elle attribue à l'anticipation des inscriptions et à l'engagement des parents. Les enseignants avaient reçu leurs emplois du temps dès leur retour dans l'établissement. « Les élèves nous ont trouvés prêts », se réjouit-elle, soulignant que le principe du « Ubi tay, jàng tay » est une réalité dans son établissement.

L'orientation en 6e, un défi pour les collèges

Derrière cette rentrée réussie se profile cependant une équation préoccupante : les effectifs pléthoriques, notamment dans les classes de 6é. C'est le cas au Cem Kennedy. L'établissement fait face à une augmentation des demandes d'inscription, particulièrement en classe de sixième. Trois classes de ce niveau comptent déjà 60 élèves chacune, et les sollicitations continuent d'affluer.

Pour Aminata Sar Kanté, cet engouement s'explique notamment par l'attractivité de l'établissement et la diversification de son offre pédagogique. Elle rappelle qu'au-delà des enseignements classiques, le collège développe des activités de robotique, d'informatique, d'intelligence artificielle, d'entrepreneuriat et de développement personnel. Un jardin potager et des mini-foires permettent également aux élèves d'acquérir des compétences pratiques.



Ces innovations séduisent les familles. Certains parents sollicitent une place plusieurs mois avant la rentrée. L'établissement entend poursuivre cette dynamique malgré les contraintes matérielles. Mme Kanté sollicite ainsi l'accompagnement du ministère pour renforcer les équipements.

Au Cem Adama Ndiaye, dans l'Inspection de l'éducation et de la formation (Ief) de Grand-Dakar, l'orientation en sixième constitue également une préoccupation majeure. Le principal, Alioune Badara Mbengue, fait état de 169 nouveaux élèves orientés dans son établissement, qui ne dispose habituellement que de deux classes de sixième. La création d'une troisième division est envisagée pour absorber cet effectif.

Le responsable préfère toutefois attendre la stabilisation des inscriptions avant de prendre une décision définitive. Selon lui, certains élèves orientés proviennent d'établissements privés et pourraient y poursuivre leur scolarité. D'autres familles privilégient des collèges publics d'excellence, notamment le Cem Seydou Nourou Tall. « D'ici la fin de la semaine, nous serons vraiment fixés », indique-t-il. Cette situation illustre le décalage qui peut exister entre les affectations administratives et les inscriptions effectives.

Au Cem Blaise Diagne, la pression semble moins importante. Le principal, Ousmane Diop, prévoit quatre classes de sixième comptant environ 50 élèves chacune. L'établissement dispose, selon lui, de suffisamment de salles pour accueillir les nouveaux arrivants. « Nous ne sommes pas débordés », rassure-t-il.

Si les dispositions pédagogiques sont prises dans plusieurs collèges, les conditions sanitaires constituent encore un obstacle au démarrage effectif des cours. Au Cem Adama Ndiaye, par exemple, les enseignants sont présents et les emplois du temps ont été distribués, mais les salles attendent toujours d'être désinfectées.

Même situation au Cem Blaise Diagne, où parents et élèves continuent d'effectuer les formalités d'inscription dans la cour. La municipalité a procédé au nettoyage des lieux et à l'élagage des arbres, mais la pulvérisation des salles reste à effectuer.

À l'école Coumba Ndoffène Diouf, dans les Hlm, l'ambiance contraste avec cette attente. La cour grouille de monde. Les retrouvailles donnent lieu à des éclats de rire et à des échanges animés. Aminata Diop, élève en classe de Cm2, ne cache pas sa joie. « Je suis contente de retrouver mes camarades de classe. Elles m'avaient manqué », confie-t-elle.

À l'école Elhadj Mamadou Sakho, à Ouagou Niayes, les salles ont déjà retrouvé leur ambiance. Dans la classe de M. Diop, les leçons de français sont passées en revue. Le directeur, Mouhamadou Lamine Ndao, confirme la présence de tous les enseignants et le démarrage effectif des apprentissages. Le quartier et la municipalité se sont mobilisés pour nettoyer la cour et les salles.

C'est également le cas à l'école élémentaire Amadou Diagne Woré, située dans le quartier de Bopp, où la rentrée s'est déroulée dans une atmosphère studieuse.

À l'école Ahmadou Bamba Mbakhane Diop 3, dans la zone B, la rentrée s'effectue dans un cadre entièrement rénové. Le directeur, Ciré Ly, salue l'appui de deux partenaires, Yas et Best, qui ont contribué à la réhabilitation de l'établissement. Les murs fraîchement repeints donnent à l'école un nouveau visage.

Au Cem Mathurin Diop, dans la même zone, la principale, Mme Bâ, confirme la disponibilité du personnel enseignant, des kits scolaires et des salles de classe.

...de l'eau encore dans des écoles

Ce lundi 12 octobre, Dakar a vécu une rentrée pas comme les autres. Entre écoles inondées, salles de classe envahies par les eaux et accès difficiles, élèves, parents et enseignants ont dû composer avec une réalité bien loin de l'insouciance des retrouvailles.

Lundi matin, la capitale sénégalaise s'est réveillée au rythme particulier de la rentrée scolaire. Dès les premières heures de la journée, l'animation qui règne sur les artères témoigne d'un événement singulier : la rentrée des classes. Des enfants tenus par la main par leurs parents, certains le dos chargé de sacs, convergent vers les établissements scolaires.

À l'école Jaraaf Ibra Paye, ex-Manguiers 1, il est un peu plus de 8 heures. Situé sur l'avenue Cheikh Anta Diop, à proximité de l'Inspection de l'éducation et de la formation (Ief) de Dakar-Plateau, l'établissement présente un visage qui laisse présager un démarrage difficile des cours en ce jour de rentrée.

Devant l'entrée, plus précisément sur le terrain de football où stagne une importante quantité d'eau de pluie, les équipes de la Brigade nationale des sapeurs-pompiers (Bnsp), mobilisées avec les moyens adéquats, s'affairent. À l'intérieur de l'établissement, la situation est encore plus préoccupante. Les eaux stagnantes se mêlent aux herbes qui poussent un peu partout, tandis que les moustiques circulent librement dans les lieux. L'accès aux salles est quasiment impossible. Pourtant, le directeur de l'école, les enseignants, les parents et les élèves ont trouvé le moyen de se rendre sur place pour accomplir les formalités nécessaires en ce jour de rentrée. Devant le bureau du directeur, des enseignants discutent et savourent ces moments de retrouvailles après les grandes vacances.

Confortablement installé dans son bureau, Wally Ndour, directeur de l'établissement, confie que la plupart des enseignants ont répondu présent en ce jour de reprise. « Cependant, je dois avouer que la situation n'est pas encore maîtrisée dans notre école, où les eaux ont envahi les salles de classe. Cela s'explique par le fait que la nappe phréatique affleure. Ainsi, dès qu'il pleut, les classes sont inondées », explique-t-il.



Malgré cette situation difficile, l'administration de l'école a entamé l'année scolaire. Un peu plus loin, le lycée Blaise Diagne accueille des élèves venant notamment des quartiers de Fass, Colobane, Grand Dakar et Médina. Ancien collège d'orientation, cet établissement a été créé en 1958. Toutefois, son statut d'école historique ne le met pas à l'abri des difficultés. Devant le bâtiment qui abrite l'intendance, il est difficile de se frayer un chemin, tant les lieux sont envahis par les élèves, dont certains sont venus retirer leur emploi du temps. Malgré l'effervescence de la rentrée, le proviseur du lycée, Khalifa Fall, tient à souligner l'état préoccupant de l'établissement, lui aussi envahi par les eaux et la boue.

Aziz Méthiour NDIAYE (stagiaire)

Foo nekk foofu la

Scanné avec CamScanner

École Mariama Bâ : les chiffres qui inquiètent

Seneweb
14 octobre 2026

Les résultats du concours d'entrée à la Maison d' éducation Mariama Bâ de Gorée font polémique. Sur les 35 candidates admises, seules trois sont issues de l'école publique, contre 32 du secteur privé, révèle L'Observateur. Le journal estime que ce décompte « claque comme un désaveu » et relance le débat sur la qualité de l'enseignement public.

Pour Abdoulaye Fané, président de l'Union nationale des parents d'élèves et d'étudiants du Sénégal (Unapes), interrogé par la même source, ces résultats ne suffisent pas à mesurer la valeur de l'enseignement public.



Lire la suite

Daara : la reprise des enseignements fixée au 15 octobre

lesoleil.sn
14 octobre 2026

Le ministère de l'Éducation nationale annonce la reprise des enseignements-apprentissages dans les 1 098 daara bénéficiaires du Projet d'amélioration des performances du système éducatif (PAPSE), à compter du jeudi 15 octobre 2026, au titre de l'année scolaire 2026-2027.La décision est contenue dans une circulaire du ministère de l'Éducation nationale, datée du 9 octobre 2026.



Lire la suite

Un million de kits scolaires, voici les élèves qui vont bénéficier de l’aide du gouvernement

senenews
14 octobre 2026

Pour la rentrée scolaire 2026-2027, le gouvernement sénégalais annonce la mise à disposition de plus d’un million de kits scolaires. Au total, 741 305 élèves du cours d’initiation (CI), de sixième et de seconde sont concernés par les dotations annoncées par le ministère de l’ Éducation nationale.

Des cahiers, des stylos, des sacs à dos, des ardoises et des fournitures géométriques. L’État du Sénégal prévoit une importante opération de distribution de kits scolaires pour accompagner les familles à l’occasion de la rentrée 2026-2027.

Lire la suite





Université numérique
CHEIKH HAMIDOU KANE

Foo nekk foofu la

L'Observateur, 14 octobre 2026

EDUCATION NATIONALE

Mariama Bâ, le verdict implacable contre l'école publique

Le chiffre fait mal, mais il n'est que la face visible de l'iceberg. L'Observateur replonge dans les abysses de l'école sénégalaise, là où se joue l'égalité des chances, loin des podiums de l'élite.



Trois sur 35. À la Maison d'éducation Mariama Bâ, sanctuaire du savoir au féminin, ce décompte claque comme un désaveu : les 32 autres admises viennent du privé. La disproportion réveille une interrogation de fond, celle d'un système où l'origine sociale et le portefeuille des parents pèsent sur le destin scolaire. Comment en est-on arrivé là ? Longtemps célébrée comme un puissant moteur de promotion sociale, l'école publique cède-t-elle du terrain face à des établissements mieux outillés pour préparer les concours sélectifs ? Le score n'a rien d'inédit. En 2020-2021, une seule élève du public avait franchi la porte de Gorée, contre 25 venues du privé. De quoi craindre une pente durable. Pour Abdoulaye Fané, président de l'Union nationale des parents d'élèves et d'étudiants du Sénégal (Unapes) et secrétaire permanent de l'Internationa des parents d'élèves, il faut d'abord remettre ce résultat à sa juste place : une seule admission dans un établissement d'élite ne résume pas la valeur de l'enseignement public. Le problème, selon lui, est d'abord géographique. Le concours se tient à Dakar, et *«il y a beaucoup de facteurs qui peuvent* limiter l'admission» d'enfants venus de Diourbel, Saint-Louis, Tambacounda ou Kédougou. Le voyage, l'hébergement, la préparation : tout pèse sur des familles rapidestes. Il réclame une déconcentration, avec des épreuves organisées dans chaque académie, afin que la comparaison entre public et privé repose enfin sur des conditions équivalentes. Le lycée d'excellence de Diourbel, ajoute-t-il, obéit à la même logique. Mais décentraliser les épreuves ne suffirait sans doute pas à combler un tel fossé. Encore faudrait-il connaître le nombre de candidates inscrites dans chaque secteur, leur origine géographique, leur niveau et la façon dont elles se sont entraînées.

Le public brille ailleurs

Le tableau, lui, n'est pas d'un seul bloc. Abdoulaye Fané rappelle que les élèves du public se distinguent dans d'autres compétitions. Au Concours général, affirme-t-il, les lycées publics ont décroché, ces dernières années, les premières places. Les aptitudes des élèves ne sont donc pas en cause ; c'est le cadre dans lequel ils travaillent qu'il faut examiner. Aliou Diouf, secrétaire général du Cadre unitaire syndical des enseignants du moyen-secondaire (Cusems), avance avec la même prudence. «Il faut éviter de considérer cette situation comme un simple accident», dit-il, sans y lire pour autant la victoire définitive du privé. Les lauréats du Concours général viennent massivement du public, «avec une proportion comprise entre 66% et 85% des distinctions selon les éditions», preuve que celui-ci continue de former des têtes brillantes. El Hadj Malick Youm, secrétaire général national du Syndicat autonome des enseignants du moyen secondaire (Saems), refuse, lui aussi, de conclure trop vite : tirer une loi générale d'un seul concours serait hâtif, juge-t-il, quand les établissements publics ont signé de bons scores au baccalauréat et au Bfem en 2026. Reste qu'une place à Mariama Bâ ne se gagne pas le jour de l'épreuve. Elle se construit pendant des années, au fil de cours réguliers, de professeurs disponibles, d'exercices supplémentaires et d'un suivi sur mesure. C'est là que les inégalités se creusent.

Deux écoles, deux rythmes

El Hadj Malick Youm admet que, sur certains points, le privé garde une longueur d'avance. D'après les chiffres officiels dévoilés lors du symposium d'avril, le pays compte plus de 5 000 établissements privés, plus de 40 000 enseignants et près de deux millions d'élèves, sur un total d'environ cinq millions. Le privé n'est donc plus une périphérie : il pèse lourd. L'écart tient d'abord aux murs. On ne trouve aucun abri provisoire dans le privé, rappelle le syndicaliste, contre 6 000 à 7 000 dans le public. «On ne peut pas faire de la performance dans les abris provisoires», a-t-il coutume de dire. Vient ensuite l'encadrement : la norme admise est de 45 élèves par enseignant, alors que les établissements publics oscillent, d'après lui, entre 70 et 130. À l'inverse, les effectifs réduits du privé constituent un argument de vente que les parents entendent très bien. Son camarade syndical, Aliou Diouf lui emboîte le pas. «Comment demander à un enseignant de détecter les lacunes de chaque élève lorsqu'il doit gérer près d'une centaine d'élèves ?», interroge-t-il. Les professeurs du public ne sont pourtant pas moins armés, insiste El Hadj Malick Youm. «Beaucoup sortent de la Fastef, de l'Inseps ou du Cneps», rappelle-t-il. Leur savoir-faire se heurte seulement à un cadre de travail plus rude. Le patron du Cusems ajoute un point que les familles aisées connaissent bien. Le privé s'accompagne souvent de cours de renforcement et de ressources supplémentaires. Chez les plus modestes, les cours perdus ne se rattrapent pas avec des révélateurs

La rentrée qui s'annonce pléthorique

Le pire est peut-être devant. Avec 94% d'admis au Certificat de fin d'études élémentaires (Cfee), presque tous les élèves en classe de Cm2 passent en sixième, et l'entrée en sixième ayant été supprimée, les établissements vont accueillir une vague pour laquelle ni les salles ni les enseignants ne suffisent. Abdoulaye Fané précise que l'État a promis 8 400 enseignants du préscolaire au secondaire, mais «le déficit demeure». Il dresse la liste des manques : salles de classe, tables-bancs et, dans certaines écoles, pas même de toilettes. Lors de sa réunion à Thiès, le directoire du Cusems a calculé que, dans certaines situations évoquées, les classes pourraient atteindre 95 élèves. Aliou Diouf s'inquiète aussi de l'orientation massive vers la seconde S, qui creuserait l'écart entre les besoins en enseignants scientifiques et les ressources disponibles. «Une réforme peut être juste dans son intention et nocive dans sa mise en œuvre si les moyens ne suivent pas», estime-t-il, en citant le Modèle harmonisé de l'enseignement bilingue du Sénégal (Mohebs). Les enseignants ont-ils été formés, informés et outillés avant son lancement ? El Hadj Malick Youm craint que cette pression ne pousse davantage de parents vers le privé. Il avertit : «sans suppression des abris provisoires, sans révision des programmes, sans revalorisation du statut des enseignants, le privé prendra de plus en plus de place, avec des effets possibles, un jour, jusque dans les résultats nationaux».

Grèves, un procès à nuancer ?

Les perturbations du calendrier scolaire figurent souvent au banc des accusés. Privés d'heures de cours, les élèves seraient moins bien préparés que leurs camarades. El Hadj Malick Youm n'y croit pas, du moins pas sous cette forme. L'année scolaire 2025-2026 a connu, dit-il, le plus long bras de fer de l'histoire du pays, de l'«octobre rouge» 2025 au protocole d'accord signé le 16 avril 2026, soit sept mois. Les taux de réussite sont pourtant restés élevés. Il y voit la preuve que les enseignants savent bâtir des stratégies de rattrapage dès qu'un accord est trouvé. *Aliou Diouf renvoie à l'origine des tensions. Les syndicats ne sont pas blancs* comme neige, concède-t-il en substance. Toutefois, l'État doit répondre de ses engagements quand ils ne sont pas tenus. Protéger les heures de cours, c'est désamorcer les crises en honorant les accords.

Le privé, entre réussite et marchandisation

Si Mariama Bâ ravive la question de la performance, l'essor du privé en soulève une autre. Celle d'une bonne école qui dépendrait du revenu. El Hadj Malick Youm s'alarme d'une éducation qui se vend au plus offrant. Il dénonce des frais de scolarité «exorbitants», des mois de septembre facturés alors que l'année scolaire court d'octobre au 31 juillet, et des parents sommés d'apporter boîtes de craie et rames de papier, des consommables qui relèvent pourtant des charges de l'établissement. Il réclame un contrôle plus ferme de la reconnaissance des écoles et une meilleure protection des énseignants du privé, parfois exploités.

Au-delà de Gorée

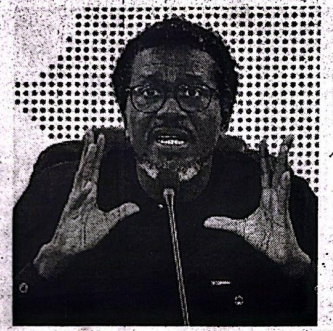
Abdoulaye Fané replace le débat dans le droit : l'article 8 de la Constitution garantit le droit à l'éducation et nul ne doit être laissé en rade, alors que l'on parle de plus d'un million d'enfants à la marge de l'école. Aliou Diouf, lui, déroule ses chantiers : rationaliser les réformes, réduire progressivement les effectifs, former les enseignants, renforcer le suivi des élèves, adapter les politiques aux territoires et apaiser le climat scolaire, en associant les acteurs de terrain. Le verdict de Mariama Bâ n'a donc rien d'une sentence sans appel. Il éclaire les entraves qui pèsent sur une partie des élèves du public, sans effacer leurs réussites ailleurs. A mérité égal, les enfants ont-ils vraiment la même chance ?

AÏDA COUMBA DIOP

COMMISSION D'ENQUETE PARLEMENTAIRE SUR «UN ETUDIANT UN ORDINATEUR»

Pr Abdoul Aziz Diouf se défend et renvoie la responsabilité aux gestionnaires du programme

Auditionné hier par la commission d'enquête parlementaire, l'ancien directeur général de l'Enseignement supérieur, Pr Abdoul Aziz Diouf, a assumé la signature des contrats du programme «Un étudiant, un ordinateur». Seulement, il a rejeté la responsabilité exclusive des «irrégularités» relevées. Pour sa défense, il invoque le manuel de procédures, met en avant le rôle d'Aboubakry Niane, ancien directeur du financement des établissements de l'enseignement supérieur. Devant les parlementaires, il accuse l'ancien ministre de l'Enseignement supérieur, Abdourahmane Diouf d'avoir insisté pour maintenir ce dernier au ministère malgré son limogeage.



Il a signé les contrats, mais il refuse d'endosser seul la responsabilité des «irrégularités» relevées dans le programme «Un étudiant, un ordinateur». Auditionné hier par la commission d'enquête parlementaire, Pr Abdoul Aziz Diouf, ancien Directeur général de l'enseignement supérieur (Dges), a défendu sa gestion. Devant les parlementaires, il a d'abord tenu à préciser le cadre juridique dans lequel il dit avoir exercé ses fonctions. Pour comprendre son rôle dans le programme «Un étudiant, un ordinateur», il remonte à l'arrêté d'août 2014 pris par Mary Teuw Niane, alors ministre de l'Enseignement supérieur. Il invoque aussi le décret organisant la Direction générale de l'Enseignement supérieur, dont l'article 9 lui attribuait, selon ses explications, la fonction de coordinateur du budget. Or, le programme «Un étudiant, un ordinateur» était inscrit au budget de transfert de cette direction. Une position qui, à l'en croire, ne lui conférait pas de pouvoir de contrôle sur l'ensemble de la chaîne d'exécution du programme. «Je n'ai aucun pouvoir de contrôle dans cette chaîne», affirme-t-il pour expliquer les limites de ses prérogatives.

«Le manuel de procédures au cœur de sa défense»

Nommé à la tête de la direction générale de l'Enseignement supérieur en 2024, Pr Abdoul Aziz Diouf dit avoir pris ses fonctions en novembre de la même année. Deux mois après son installation, en janvier 2025, Aboubakry Niane, Directeur du financement des établissements d'enseignement supérieur (Dfees), serait venu lui demander de préparer un avis à manifestation d'intérêt pour le programme «Un étudiant, un ordinateur». L'ancien Dges affirme avoir demandé à son interlocuteur les fondements juridiques de cette démarche. Ce dernier lui aurait alors remis deux documents : l'arrêté d'août 2014 signé par Mary Teuw Niane et le manuel de procédures du programme. Selon Pr Abdoul Aziz Diouf, ce manuel détaillait les compétences des différents acteurs et précisait les modalités d'exécution du programme. «À la page 11, il le présentait comme une subvention. À la page 14, il indiquait que le programme ne relevait pas de la commande publique. C'est sur la base de ces dispositions que j'ai apprécié la procédure qui m'a été soumise», dit-il. L'ancien Dges insiste particulièrement sur les responsabilités attribuées à l'ancien Dfees Aboubacry Niane par l'arrêté de 2014. D'après son témoignage, celui-ci cumulait trois fonctions : gestionnaire du programme «Un étudiant, un ordinateur», secrétaire exécutif et président du comité de gestion et de suivi. Il était notamment chargé de la phase opérationnelle conduisant à la préparation des contrats. «Dans le manuel de procédures, le directeur du financement a une compétence exclusive dans la phase opérationnelle», soutient Pr Abdoul Aziz Diouf. Une répartition des tâches qu'il présente comme déterminante dans sa prise de décision. Selon lui, les contrats soumis à sa signature avaient été préparés par les services compétents, conformément au manuel de procédures. Il affirme ainsi avoir agi sur la foi des documents qui lui avaient été présentés, sans soupçonner d'irrégularités. «J'assume pleinement la signature des contrats du Code des marchés publics», déclare-t-il. Pour étayer sa défense, l'ancien Dges rappelle que le programme fonctionnait déjà depuis plusieurs années lorsqu'il en a hérité. «Le programme était à sa huitième année d'exécution quand je l'ai hérité et il n'y avait jamais eu de contestations», explique-t-il. Il reconnaît que le marché pouvait comporter des irrégularités, mais assure qu'il n'en avait pas connaissance au moment de la signature.

«L'Arcop révèle les failles, les paiements des fournisseurs suspendus»

La situation aurait changé avec l'arrivée de Mame Penda Ba à la tête de la Direction du financement des établissements d'enseignement supérieur, après le remplacement d'Aboubakry Niane. Selon Pr Abdoul Aziz Diouf, la nouvelle responsable est venue le voir à la mi-juillet 2025 pour lui signaler que le programme devait être soumis à une procédure de passation de marchés publics, puisqu'il s'agissait, selon elle, d'une commande publique. L'ancien Dges affirme lui avoir demandé de saisir l'Autorité de régulation de la commande publique (Arcop). «4 jours plus tard, elle a engagé les démarches nécessaires. Elle a notamment introduit une demande d'avis auprès de l'autorité de régulation et procédé à une dénonciation», dit-il. L'Arcop s'est alors saisie du dossier et a conclu à l'existence de marchés irréguliers et de procédures irrégulières dans le cadre du programme. Une conclusion qui remet en cause, les pratiques suivies depuis le lancement du dispositif en 2017. L'ancien Dges présente cet épisode comme un tournant dans la gestion du programme. Il affirme avoir pris l'initiative de demander l'arrêt des paiements en cours, malgré les conséquences que cette décision pouvait entraîner pour les fournisseurs. «Je suis le premier directeur qui a mis un terme à cette affaire en demandant à ce que l'on arrête les paiements du programme en cours, même si c'était difficile à comprendre pour les fournisseurs», déclare Pr Diouf. Non sans charger son ancien ministre, Abdourahmane Diouf. L'ancien directeur général ne s'est pas limité à défendre sa signature. Au cours de son audition, il a également mis en cause l'ancien ministre de l'Enseignement supérieur, Abdourahmane Diouf, qu'il accuse de le désigner régulièrement comme responsable du dossier «Un étudiant, un ordinateur».

AICHA GOUDIABY

Le Soleil, 14 octobre 2026

RECHERCHE ET RÉDUCTION DE LA FRACTURE NUMÉRIQUE

Le ministère de l'Enseignement supérieur mise sur les résultats du projet DigiSen

Le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (Mesri) entend faire des résultats du projet DigiSen (programme destiné aux infrastructures numériques et à la participation des jeunes), un levier d'orientation des politiques publiques en matière d'inclusion numérique.

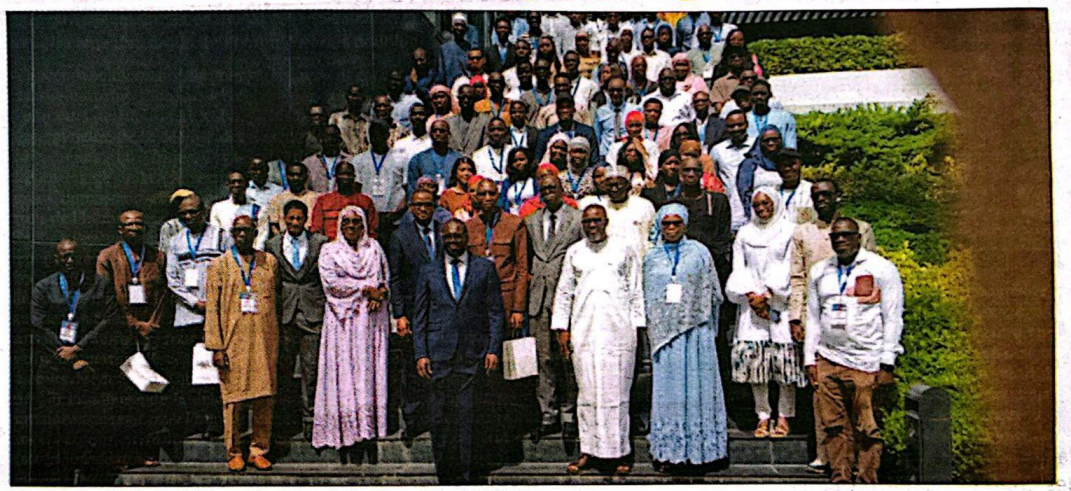


Photo de famille des participants à la cérémonie de clôture du projet DigiSen.

Le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (Mesri) veut s'appuyer sur les résultats du projet DigiSen pour mieux orienter les interventions destinées à réduire les inégalités d'accès au numérique. Lors de la cérémonie de clôture de ce programme consacré aux infrastructures numériques et à la participation des jeunes à Saint-Louis et à Ziguinchor, le directeur général de la recherche et de l'innovation, Pr Hamidou Dathe, a affiché la volonté de la tutelle de donner une traduction opérationnelle aux conclusions des chercheurs. Au-delà des 100.000 mesures de connectivité réalisées et des 20 publications scientifiques [illegible] transformer ces données en instruments de planification et d'aide à la décision. « Nous allons nous rencontrer très rapidement pour voir comment intégrer effectivement ce projet dans nos différentes actions », a assuré Pr Hamidou Dathe, représentant le ministre à cette rencontre. Il a particulièrement salué la finesse des données produites. DigiSen ne se limite pas à comparer les niveaux de connectivité entre pays ou entre villes. Ses travaux permettent également de mettre en évidence les disparités entre quartiers d'une même agglomération. Cette approche peut guider les investissements publics. « C'est un très joli outil de politique publique», s'est-il réjoui, estimant que de tels résultats ne peuvent laisser indifférents les décideurs.

Le projet associe l'École supérieure polytechnique de l'Ucad, l'Université Gaston Berger (Ugb) et l'École polytechnique fédérale de Lausanne (Epfl), avec le soutien de la Fondation Botnar. Pendant trois années, les équipes ont croisé enquêtes auprès des jeunes, mesures réelles de la connectivité, analyses géographiques et étude des usages numériques. Leur objectif était de relier l'accès aux technologies et la participation des jeunes à la vie urbaine. Pour Pr Hamidou Dathe, l'un des principaux mérites de DigiSen réside aussi dans sa dimension inter-institutionnelle. La collaboration entre établissements et disciplines répond à une faiblesse persistante de la recherche nationale.

Parmi les outils issus de DigiSen, figure une plateforme participative développée avec le concours d'enseignants-chercheurs, de doctorants, de postdoctorants et de spécialistes de l'ingénierie. Accessible à travers une application, elle permet d'observer en temps réel les zones les plus vulnérables en matière de connectivité. Le directeur de l'Esp, Pr Mady Cissé, a mis en avant cette innovation, née de la combinaison des approches techniques, sociales et géographiques. Il a plaidé pour son déploiement dans les autres régions du Sénégal afin de produire des recommandations fondées sur des données de terrain plutôt que sur de simples estimations. La directrice de l'informatique et du système d'information de l'Ucad, Pr Fatou Dieng Sarr, a également souligné l'intérêt d'une démarche associant les politiques publiques, les infrastructures numériques et l'implication des jeunes. Elle souhaite prolonger cette collaboration.

Daouda DIOUF

Scanné avec CamScanner

Le Soleil, 14 octobre 2026

RECONSTRUCTION DU LYCÉE SEYDINA LIMAMOU LAYE

Le ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle exprime sa satisfaction

Le ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle et technique (Mefpt), Idrissa Samb a visité, lundi dernier, le lycée Seydina Limamou Laye, à l'occasion de la rentrée scolaire. Sur place, il a exprimé sa satisfaction avant d'inviter les élèves à s'illustrer dans l'excellence.

Conformément à une tradition, le ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle et technique, Idrissa Samb, a visité, lundi dernier, le lycée Seydina Limamou Laye de Gudiawaye. Un établissement qui vient de faire peau neuve avec des blocs équipés et livrés. « Après avoir visité le lycée, je suis satisfait tout en sachant qu'aucune œuvre n'est parfaite. Les difficultés ne manquent pas. On va travailler ensemble pour améliorer ce qui ne va pas », a déclaré le ministre qui a « constaté avec joie » que les cours ont bien démarré dans ce temple du savoir, le jour même de la rentrée scolaire. « C'est la conjugaison des efforts de tous qui a abouti aux résultats qui ont permis de faire du concept « Ubbi tey, Diangue tey » une réalité. Félicitations au préfet de Guédiawaye, au proviseur, aux élèves, aux parents et à toute l'équipe pédagogique du lycée », s'est réjoui Idrissa Samb qui en a profité pour inciter les élèves à ne pas perdre de vue que le pays compte sur eux pour renouveler les élites de demain. « Je voudrais dire aux élèves qu'il n'y a plus de temps à perdre. Il faut éviter les grèves. Nous sommes ouverts pour échanger autour des problèmes et essayer de trouver des solutions », a-t-il dit. Le ministre a toutefois mis en garde contre les risques de déviation liés à l'usage abusif des réseaux sociaux. « Il y a aussi un piège dans l'usage abusif de l'intelligence artificielle. Il est facile de recourir à l'intelligence artificielle quand il s'agit de faire des exercices, mais cela vous expose à des regrets aux examens, car, aucun candidat n'aura la possibilité d'utiliser l'intelligence artificielle pendant les examens », a-t-il assuré.

Abdou DIOP

Sénégal : l'AIMAC renforce son offre de formation aéronautique

Apanews
15 octobre 2026

L'Académie internationale des métiers de l'aviation civile (AIMAC), filiale de AIBD SA, a franchi une nouvelle étape dans son développement avec l'accueil de sa première promotion de l'enseignement supérieur et la remise des diplômes aux deux premières promotions des Métiers de l'Escale, jeudi à Dakar, dans un contexte marqué par les ambitions du Sénégal de renforcer son positionnement dans le transport aérien sous-régional.



Lire la suite

Lycée Demba Diop de Mbour : le proviseur réclame plus de sécurité et d'enseignants

APS
15 octobre 2026

Le proviseur du lycée Demba Diop de Mbour (ouest), Ousmane Gueye, a plaidé, jeudi, pour le renforcement du dispositif de sécurité et des effectifs du personnel enseignant de cet établissement, confronté à des problèmes d'insécurité et à des difficultés de fonctionnement.

"Nous n'avons que trois gardiens et un agent de sécurité de proximité. Nous souhaiterions bénéficier de trois à quatre agents supplémentaires pour mieux assurer la sécurité des enfants", a-t-il déclaré.



Lire la suite

Immersion à la Direction de la Promotion de la Culture Scientifique du MESRI



mesrisenegal
15 octobre 2026

[Lire la suite]

DIRECT : Un étudiant, un ordinateur : la Commission d’enquête auditionne Monsieur Daouda Ngom, ancien Ministre de l’Enseignement supérieur, de la Recherche et de l’Innovation



dakaractu
16 octobre 2026

[Lire la suite]

Thiès : ELEVATE-HER veut pérenniser l'appui aux chercheuses

Thiesinfo
16 octobre 2026

L'Université Amadou Mahtar Mbow (UAM) organise, du 14 au 16 octobre 2026, la conférence de clôture d'ELEVATE-HER à l'Université Iba Der Thiam de Thiès (UIDT), selon son annonce officielle.

Cofinancé par l'Union européenne, le projet associe quatre universités sénégalaises : l'UAM, l'UIDT, l'Université Gaston Berger de Saint-Louis (UGB) et l'Université du Sine Saloum El-Hâdj Ibrahima Niass (USSEIN).



Lire la suite

Éducation, le Premier ministre demande une trêve syndicale avant de nouvelles concertations

Seneplus
16 octobre 2026

Le Premier ministre, Ahmadou Al Aminou Lo, a demandé jeudi aux organisations syndicales d'observer un moratoire sur les grèves générales annoncées et sectorielles jusqu'à leur prochaine rencontre avec le gouvernement, tout en annonçant le renforcement des concertations sectorielles pour favoriser le règlement des revendications des travailleurs.



Lire la suite

Université numérique
CHEIKH HAMIDOU KANE

ACTUALITE INTERNATIONALE

Foo nekk foofu la

2026

www.unchk.sn

Intelligence artificielle en Afrique francophone, Un cadre commun en quête d'application

Seneplus
10 octobre 2026

Alors que l'intelligence artificielle s'impose progressivement dans les économies et les administrations africaines, six pays francophones se dotent d'un référentiel commun destiné à encadrer son développement.

Dans un document commun intitulé « *Lignes directrices pour une intelligence artificielle éthique, inclusive et responsable en Afrique francophone* », le Burkina Faso, le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Mali, la Guinée et le Bénin, fixent des principes, des priorités et un calendrier d'action.



Lire la suite

À Harare, l’Afrique veut accélérer ses stratégies de formation professionnelle

agenceecofin
13 octobre 2026

Chaque année, environ 10 à 12 millions de jeunes Africains entrent sur le marché du travail, alors que 86 % des emplois en Afrique subsaharienne relèvent du secteur informel. Un constat qui interroge sur les compétences nécessaires pour développer des activités plus productives.



La capacité des systèmes de formation à répondre aux besoins des entreprises est au cœur de la troisième Semaine africaine des compétences, qui s’ouvre ce lundi 12 octobre à Harare, au Zimbabwe.

Lire la suite

AES

Vers un espace universitaire commun

Les pays de la Confédération de l'Alliance des Etats du Sahel (AES) ont engagé mardi à Ouagadougou des travaux visant à harmoniser leurs systèmes d'enseignement supérieur et de recherche, avec l'ambition de renforcer leur souveraineté scientifique et technologique.

La deuxième conférence des responsables de l'enseignement supérieur et de la recherche de l'AES s'est ouverte dans la capitale burkinabè, sous le thème de l'harmonisation et de l'endogénéisation des systèmes universitaires pour former des ressources humaines compétentes et favoriser le développement des trois pays membres, le Burkina Faso, le Mali et le Niger. Le Premier ministre burkinabè, Rimtalba Jean Emmanuel Ouédraogo, représenté par le ministre de l'Enseignement supérieur, Adjima Thiombiano, a estimé que la souveraineté scientifique était indispensable à l'émancipation politique, sécuritaire et économique de la Confédération.

« Cette bataille pour notre souveraineté intégrale se joue tout autant dans nos amphithéâtres, nos laboratoires et nos centres d'innovation que sur le front de la défense », a-t-il déclaré, selon le compte rendu du ministère burkinabè de l'Enseignement supérieur. La stratégie présentée repose sur quatre axes : l'harmonisation des systèmes universitaires, la valorisation des savoirs endogènes, la mutualisation des capacités et des financements, ainsi que la formation dans les secteurs stratégiques. Le ministre nigérien de l'Enseignement supérieur, Saïdou Mamadou, a appelé les universités à produire des solutions concrètes aux défis de la sécurité, de la santé publique, du changement climatique, de l'énergie et de la transformation des ressources agricoles et minières. Six documents de travail, portant notamment sur l'harmonisation des régimes d'études et la coopération scientifique, ont été soumis aux participants.

Des accords stratégiques doivent être signés à l'issue de la conférence pour structurer la coopération universitaire, scientifique et technologique entre les trois pays. Le Togo, représenté à la rencontre, était également présent à la cérémonie d'ouverture.

APA

Inauguration à Rabat de la première Université inclusive au monde

Apanews
15 octobre 2026

La Princesse Lalla Asmaa, Présidente de la Fondation Lalla Asmaa, a inauguré ce jeudi 15 octobre à la capitale marocaine Rabat, l'Université Lalla Asmaa, la première Université Inclusive au monde, réunissant étudiants sourds, malentendants et entendants autour de formations communes.



L'inauguration à Rabat de la première université inclusive (étudiants sourds, malentendants et entendants) traduit l'engagement fort et constant du Roi Mohammed VI, pour le développement de l'excellence scientifique, la promotion de l'innovation au service de la santé, et l'amélioration des conditions de vie et d'insertion socio-professionnelle des sourds et malentendants.

Lire la suite

Université numérique
CHEIKH HAMIDOU KANE

ACTUALITE SYNDICALE

Foo nekk foofu la

2026

www.unchk.sn

Walf Quotidien, 14 octobre 2026

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

DEUX COMMUNIQUES SUR LES ETABLISSEMENTS PRIVES

Le Sudes/Esr déplore les contradictions du ministère

Le Syndicat unitaire et démocratique des enseignants du Sénégal (Sudes/Esr) n'a pas compris les deux communiqués contradictoires du ministère de l'Enseignement supérieur black-listés. Dans une déclaration rendue publique, les enseignants syndicalistes s'interrogent sur la *«fiabilité des procédures administratives et la gouvernance du secteur». «Cette succession de communications officielles aux messages opposés suscite de vives préoccupations. L'affaire ne saurait être réduite à une simple erreur administrative. Elle met en question les mécanismes de validation, de contrôle et de diffusion de l'information au sein du département ministériel»*, déplore le Sudes/Esr. Qui exige, dans la foulée, *«la lumière sur les circonstances ayant conduit à la publication de ces deux communiqués. Il appelle également à l'établissement des responsabilités et à la prise de mesures disciplinaires ou administratives, si des manquements doit pas détourner l'attention des enjeux structurels liés à la régulation de l'enseignement supérieur privé. Ce secteur, qui occupe une place importante dans l'offre nationale de formation, nécessite, selon l'organisation, un encadrement rigoureux afin de garantir la qualité des enseignements et la reconnaissance des diplômes délivrés»*.

En outre, les syndicalistes réclament *«le renforcement des procédures d'agrément, d'habilitation et d'accréditation, accompagné d'un dispositif permanent de suivi et de contrôle des établissements»*. Aussi, ils ont plaidé pour une *«approche transparente dans la communication des autorités, en privilégiant la publication régulière d'une liste exhaustive des établissements privés remplissant l'ensemble connus»*.

Il faut souligner que la tutelle, par le biais de la Direction générale de l'Enseignement supérieur (Dges), avait sorti un communiqué le 2 octobre 2026, pour indiquer une liste d'établissements privés qualifiés de «non reconnus par l'autorité de tutelle». Une publication qui a suscité une polémique orchestrée par des instituts incréés. Seulement, trois jours après cette publication, le 5 octobre, un second communiqué du ministère est sorti pour rectifier que la première publication est due à un «dysfonctionnement».

Mamadou GACKO

L’école déjà perturbée, ce qu’il faut savoir de la grève touchant la maternelle au lycée

Le G7 des syndicats d'enseignants a annoncé le lancement d'une grève totale de trois jours, les 21, 22 et 23 octobre 2026, dans tous les établissements scolaires du pays. Cette décision fait suite à un diagnostic alarmant marqué par des inondations perturbant la rentrée et par le non-respect des accords signés avec l'État.



Pressafrik
15 octobre 2026

Lire la suite

L’école déjà perturbée, ce qu’il faut savoir de la grève touchant la maternelle au lycée

Senenews
16 octobre 2026

L’année scolaire, qui vient tout juste de débuter le 12 octobre, risque d’être perturbée. Le G7, qui regroupe sept grands syndicats d’enseignants de la maternelle au lycée, a annoncé une grève totale du mercredi 21 au vendredi 23 octobre dans toutes les écoles du pays. Les syndicats ont pris cette décision lors d’une conférence de presse destinée à exprimer leur colère face au gouvernement. Selon eux, l’ État ne respecte pas les engagements pris dans l’accord signé le 16 avril dernier.



Lire la suite

Le SAES est-il toujours le SAES ?

Seneweb
16 octobre 2026

Existe-t-il encore un syndicat dénommé SAES dans l'enseignement supérieur au Sénégal ? La question est loin de relever d'une provocation. Elle fait un constat pour le moins inquiétant : l'absence du syndicat sur les sujets de l'heure. En effet, depuis quelques semaines, l'enseignement supérieur est au cœur de l'actualité. D'abord avec le programme « Un étudiant, un ordinateur », mais ensuite et surtout avec la question des diplômes délivrés par des établissements privés d'enseignement supérieur non habilités.



Lire la suite

Université numérique
CHEIKH HAMIDOU KANE

VIE ETUDIANTE

Foo nekk foofu la

2026

www.unchk.sn

Le Soleil, 14 octobre 2026

CAMPUS SOCIAL DE L'UNIVERSITE ALIOUNE DIOP DE BAMBEY

Le directeur du Crous se félicite de l'augmentation des capacités d'accueil

DIOURBEL - La capacité d'hébergement du Centre régional des œuvres universitaires et sociales (Crous) de l'Université Alioune Diop de Bambey (Uadb) est passée de 907 à 1.907 lits avec la réception du nouveau complexe inauguré par le ministre des Infrastructures, Déthié Fall, le 29 septembre 2026 en compagnie de son homologue de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Boubacar Camara. L'information a été donnée par le directeur du Crous de Bambey, Baye Mayoro Diop, le dimanche 11 octobre, à l'occasion de la cérémonie de remise de fournitures scolaires aux parents d'élèves de familles vulnérables de la commune de Diourbel. M. Diop a souligné l'importance de hausse du nombre de lits dans le quotidien des étudiants. « Ces nouveaux lits changeront les capacités d'hébergement au campus social et contribueront à la montée en puissance de l'Université Alioune Diop », a-t-il indiqué.

Le nouveau directeur du Crous a profité de l'occasion pour informer que les différents campus sociaux ont ouvert leurs portes depuis le 10 octobre courant avec un démarrage effectif de l'hébergement et de la restauration. Baye Mayoro Diop a également indiqué que la direction du Crous de l'Uadb a effectué des travaux de réhabilitation et d'entretien pendant la période de grandes vacances pour permettre aux étudiants de vivre dans de meilleures conditions dans les trois sites de l'Université à savoir Bambey, Diourbel et Ngoudiane. « Nous avons rendu aussi le campus de l'Institut supérieur de Formation agricole et rural (Isfar) neuf grâce à la modernisation des pavillons, le remplacement du système hydraulique et du circuit électrique », a affirmé M. Diop. Il a pris l'engagement d'apporter d'autres innovations au Crous. On peut citer, notamment, le renouvellement des équipements médicaux et la création d'un service du cadre de vie permettant aux campus sociaux de bénéficier d'un environnement verdoyant et bien aménagé.

Pour cette rentrée scolaire, le directeur du Crous de l'Université de Bambey a dégagé une enveloppe de trois-millions de FCfa pour soutenir des parents d'élèves de familles vulnérables. Un geste qui a touché les 35 écoles primaires de la commune de Diourbel et des « daara » (écoles coraniques).

Oumar Bayo BA
(Correspondant)

Scanné avec CamScanner

COUD : Les étudiants invités à ne pas consommer l’eau des toilettes

Seneweb
14 octobre 2026

Dans un communiqué, le Centre des Œuvres Universitaires de Dakar (COUD) a alerté les étudiants sur le danger de consommer les eaux des robinets des toilettes. Il s’agit précisément des pavillons E, F, G, H et I. « Il est donc formellement déconseillé d'utiliser cette eau pour boire ou pour tout autre usage alimentaire », précise le document.
Le communiqué reste silencieux sur les raisons de la présence de cette eau dans le circuit. Aucune mesure n’a été annoncée comme solution provisoire.



Lire la suite

Université de Thiès : la réouverture des campus sociaux reportée pour des raisons de sécurité

Senenews
15 octobre 2026

La réouverture des campus sociaux du Centre régional des œuvres universitaires sociales de Thiès (CROUS-T) est reportée à une date ultérieure. Dans un communiqué adressé à la communauté universitaire, la direction justifie cette décision par des impératifs de sécurité, dans un contexte marqué par des appels à une occupation « anarchique et massive » des résidences universitaires.



Lire la suite

Le Soleil, 15 octobre 2026

UNIVERSITÉ ALIOUNE DIOP DE BAMBEY

Le transport des étudiants au cœur des préoccupations

DIOURBEL- La modernisation du transport des étudiants de l'Université Alioune Diop de Bambey (Uadb) demeure une préoccupation. La doléance a été exprimée, hier, par les autorités administratives et territoriales et des acteurs de la société civile, à l'occasion d'un atelier sur le diagnostic de la mobilité dans les agglomérations de Diourbel et de Bambey. Le représentant de la plateforme des acteurs non étatiques, Abdoulaye Konté, a demandé au gouvernement de travailler sur le remplacement des calèches, des motos Jakarta et des taxis clandestins qui assurent en ce moment une bonne partie de la mobilité vers l'université. Selon lui, la ville de Bambey mérite une offre de transport en commune plus sécurisée avec l'augmentation de la population universitaire (étudiants, travailleurs, enseignants et autres commerçants, etc.). « Le déplacement des étudiants pose beaucoup de problèmes actuellement parce que les voitures ne sont pas suffisantes. Les moyens de transport ne sont pas sécurisés. Il nous faut une bonne réglementation pour la sécurité des usagers », a-t-il indiqué.

Le responsable de la division des études générales et techniques du Conseil exécutif des transports urbains durables (Cetud), Nancy Seck Sow, a annoncé que sa structure procédera en novembre prochain à des enquêtes dans les ménages et les gares routières de Diourbel et Bambey pour améliorer le transport urbain. Elle a invité les populations à collaborer et à faciliter la tâche aux enquêteurs. Les acteurs du secteur ont évoqué également le manque d'air de stationnement sur l'autoroute à péage Ila Touba, la divagation des animaux ainsi que la multiplication des accidents des motos Jakarta.

Oumar Bayo BA (Correspondant)

Université numérique
CHEIKH HAMIDOU KANE

ILS ONT PARLE DE NOUS

Foo nekk foofu la

2026

www.unchk.sn

De Foundiougne au MIT : Awa Ndiaye, 17 ans, incarne le potentiel scientifique de la jeunesse sénégalaise

Xalimasn
4 octobre 2026

À seulement 17 ans, Awa Ndiaye s'apprête à franchir les portes du prestigieux Massachusetts Institute of Technology (MIT), aux États-Unis. Originaire de Foundiougne, dans la région de Fatick, cette jeune Sénégalaise au parcours scolaire remarquable illustre les possibilités qu'offrent le travail, la persévérance et un accompagnement éducatif adapté. Derrière cette réussite individuelle se dessine une question essentielle : combien d'autres talents pourraient émerger si les mêmes opportunités leur étaient offertes ?



Lire la suite

À 17 ans, la lycéenne Awa Ndiaye s’apprête à rejoindre le MIT, institut de technologie américain

Senego
14 octobre 2026

À 17 ans, Awa Ndiaye se prépare à rejoindre le Massachusetts Institute of Technology (MIT), aux États-Unis. Son lieu d’origine est Foundiougne, dans la région de Fatick. Elle a fréquenté le Lycée scientifique d’excellence de Diourbel et décroché un bac scientifique de série S1, assorti de la mention Très bien.

Aux Olympiades nationales en mathématiques, la médaille remportée par Awa Ndiaye est d’argent. Elle a également reçu le premier prix en physique au Concours général.



Lire la suite

Université numérique
CHEIKH HAMIDOU KANE

ACTUALITÉ UN-CHK

Foo nekk foofu la

2026

www.unchk.sn


AI
Vendredi 16
octobre 2026
08h30
Azalaï Hôtel
Retransmise sur
LIVE
YouTube @unchk_sn
Infos :
projet.alive@unchk.edu.sn
Foo nekk foofu la
Cérémonie de lancement officiel du rapport
« Entre adoption et inquiétude : l'IA générative dans l'enseignement supérieur sénégalais »
Auteurs :
Dr Seydina Moussa NDIAYE
Directeur du groupe de recherche (ALIVE)
Dre Awa DOUCOURE
Coordonnatrice de l'axe "Intelligence Artificielle et politique publique" (ALIVE)
Dr Abdoul Alpha DIA
Coordonnateur de l'axe "Intelligence Artificielle et Objectif de développement durable" (ALIVE)
alive
AI Living labs for Innovative and Viable Ethical policies and systems
DCMUN

[Suivre ici]



unchk
Octobre 2026

Publication du rapport intitulé *« Entre adoption et inquiétude : l'IA générative dans l'enseignement supérieur sénégalais ».*

Le **groupe de recherche ALIVE** (*AI LIVING LAB FOR INNOVATIVE AND VIABLE ETHICAL POLICIES AND SYSTEMS)* porté par l'Université numérique Cheikh Hamidou Kane (UN-CHK) a procédé ce matin, à Dakar, à la présentation et à la publication de son rapport intitulé *« **Entre adoption et inquiétude : l'IA générative dans l'enseignement supérieur sénégalais** ».*

Ce rapport présente les résultats de la première enquête nationale d'envergure sur les perceptions, usages et défis d'intégration de l'intelligence artificielle générative (IAG) dans l'enseignement supérieur sénégalais.

Toute la communauté est invitée à le télécharger via ce lien : https://www.unchk.sn/wp-content/uploads/2026/09/ALIVE-UNCHK-RAPPORT-IA-GENERATIVE-ENSEIGNEMENT-SUPERIEUR-SENEGAL-Rapport-de-recherche-vF.pdf et à contribuer à sa vulgarisation.
Pour toute information complémentaire, adresser un courriel à **projet.alive@unchk.edu.sn**.



Lire la suite


Université numérique
CHEIKH HAMIDOU KANE
Mutuelle de Santé
des Étudiants de l'UN-CHK
MSE UN CHK
MUTUELLE DE SANTÉ DES ETUDIANTS
Foo nekk fajoo fa
Adhésion
5000 FCFA
par an
Souscription
dans les ENO*
80%
pour la consultation dans les structures publiques
pour l'achat de médicaments dans les pharmacies agréées
* Espace numérique ouvert
Plus d'informations :
mutuelledesante@unchk.edu.sn
Scanner ici
Bienvenue
AUX NOUVEAUX
ÉTUDIANTS
DE L'UN-CHK
Foo nekk foofu la
DCM

Université numérique
CHEIKH HAMIDOU KANE

OPPORTUNITES

Foo nekk foofu la

2026

www.unchk.sn



OPPORTUNITÉS

APPEL À CANDIDATURE AUX FONCTIONS DE DIRECTEUR ET DE DIRECTEUR DES ÉTUDES DES CENTRES RÉGIONAUX DE FORMATION DES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION (CRFPE)

Le dossier de candidature comprend :

➢ une lettre de motivation précisant les raisons de la candidature et la fonction sollicitée ;

➢ une note de trois (3) pages au maximum, portant sur le projet professionnel du candidat et sa vision de la fonction sollicitée ;

➢ un curriculum vitae détaillé, daté et signé, comportant la mention manuscrite : **« Je certifie sur l'honneur l'exactitude des informations et déclarations contenues dans le présent CV » ;**

➢ les documents justificatifs des déclarations contenues dans le curriculum vitae ;

➢ les copies certifiées conformes des diplômes académiques et professionnels les plus élevés ;

➢ une copie du dernier acte d'avancement ;

➢ un état des services effectués dûment signé par le supérieur hiérarchique.

La période de candidature est fixée **du 07 au 17 Octobre à 23 heures 59 minutes**.

Plus d'infos ici



LANCEMENT DE L'APPEL A CANDIDATURES POUR LES OFFRES DE STAGE DE RECHERCHE EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'Université numérique Cheikh Hamidou Kane (UN-CHK) informe sa communauté de l'ouverture des candidatures aux **stages de recherche en développement durable Québec-Sénégal**.

Dans ce cadre, plusieurs offres de stages de recherche sont désormais disponibles et peuvent être consultées sur la page dédiée au projet :

Consulter les offres de stages de recherche en développement durable Québec-Sénégal.

Les étudiants/doctorants répondant aux critères d'admissibilité sont invités à prendre connaissance des offres et à soumettre leur candidature.

La **date limite de candidature est fixée au 20 novembre 2026**

Les candidatures seront ensuite examinées par les milieux de stage au Québec, conformément au processus de sélection prévu pour chaque offre. Des entrevues pourront être organisées, au besoin, et des comités de sélection pourront être constitués pour procéder à l'évaluation des candidatures.

OPPORTUNITÉS

Tests d'admission en 1ère année de Licence en Sciences et Techniques des Activités Socio-Éducatives de Jeunesse et du Sport (STASEJS) - INSEPS Session 2026

Ouvert

Institut National Supérieur de l'Éducation Populaire et du Sport (INSEPS) / Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD)

27 octobre 2026

Il reste 60 jours

Niveau requis : Baccalauréat des années 2024, 2025 ou 2026

Lieu : Dakar (Stade Iba Mar Diop, Médina - Locaux de l'INSEPS)

Frais d'inscription : 10 000 F CFA

Devenez un cadre spécialisé dans le sport, l'animation et l'éducation socio-éducative

L'Institut National Supérieur de l'Éducation Populaire et du Sport (INSEPS) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) organise ...

[Plus d'infos ici]

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,

DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

0000238 4 MESRI/SG/DC/DB/DBE/hs

Dakar, le 13 OCT 2026

COMMUNIQUE

Le Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation communique :

L'Ambassade de Suisse à Dakar informe que la Confédération suisse attribue des bourses d'Excellence à des étudiants étrangers pour l'année universitaire 2027-2028.

Cette attribution concerne :

- Les bourses de recherche (Research Fellowships) pour les doctorants étrangers effectuant un séjour de recherche en Suisse ;
- Les bourses de doctorat (PhD Scholarship) pour les étudiants étrangers souhaitant effectuer un doctorat en Suisse.

Les informations sur les bourses, les conditions de participation et les délais de postulation par pays sont disponibles en ligne à l'adresse suivante : https://www.sbfi.admin.ch/scholarships_fr

Les informations s'inscrivent directement via le site du SEFRI dans l'outil GO ESKAS Grants Online ESKAS).

Les intéressés par cette offre peuvent soumettre leurs candidatures **avant le 07 décembre 2026.**

NB : ***l'envoi des dossiers physiques n'est plus requis***

LE MINISTRE

Boubacar CAMARA

5ème étage, deuxième Sphère Ministérielle, Diamniadio, Sénégal Tél. :0022133889
81 31-BP : 36005-Email : sp.mesri@gouv.sn



MERCI

Université numérique
CHEIKH HAMIDOU KANE

Foo nekk foofu la

www.unchk.sn